



# HEBDO FOOT ARTOIS



300 Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : [secretariat@artois.fff.fr](mailto:secretariat@artois.fff.fr)

## SOMMAIRE

1. COMMISSION de DISCIPLINE – Prochaine réunion
2. GESTION des LITIGES – Restreinte du 20 février
3. GESTION des LITIGES – Réunion du 21 février
4. GESTION des LITIGES – Restreinte du 25 février
5. COMPETITIONS FEMININES – Informations
6. COMPETITION FOOTBALL ANIMATION – Réunion du 19 février
7. TOURNOIS et RASSEMBLEMENT HOMOLOGUES



## DISCIPLINE PROCHAINE REUNION



Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :

- ⌘ soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;
- ⌘ soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

→ **Le VENDREDI 28 FEVRIER 2025** (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus **jusqu'au 23 FEVRIER 2025** y compris les matchs arrêtés

**Le Président de la Commission :**  
**Jean Marie HUYS.**



## GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



---

**Réunion du :** Restreinte du jeudi 20 février 2025

---

**Présidente :** Mme Nathalie COCKENPOT -

---

**Présents :** MM. Jean Luc BERNARD – Bernard DEJARDIN – Marc TINCHON -

---

Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.

### **JOURNEES DES 15 ET 16 FEVRIER**

#### **SENIORS D2 – POULE A**

Rencontre 28651337 : JF GUARBECQUE – ES HAINES

Réserves d'avant match de GUARBECQUE, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 0/4

Amende de 30€ à GUARBECQUE.

#### **SENIORS D3 – POULE A**

Rencontre 28651782 : RCV KENNEDY – ESD ISBERGUES (b)

Réserves d'avant match de RCV KENNEDY, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 2/1

Amende de 30€ à RVC KENNEDY.

#### **SENIORS D5 – POULE A**

Rencontre 28864161 : AAE AIX NOULETTE (b) – FC HERSIN (b)

Réserves d'avant match d'AIX, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 2/1

Amende de 30€ à AIX NOULETTE.

#### **SENIORS D4 – POULE A**

Rencontre 28855491 : US NOYELLES SOUS LENS (c) – US BOUBERS

1<sup>er</sup> forfait de NOYELLES SOUS LENS.

BOUBERS bat NOYELLES SOUS LENS par forfait 5/0.

Amende de 25€ à NOYELLES SOUS LENS.

#### **SENIORS D6 – POULE D**

Rencontre 28868352 : ES ELEU – US ARLEUX (b)

1<sup>er</sup> forfait d'ARLEUX.

ELEU bat ARLEUX par forfait 5/0.

Amende de 25€ à ARLEUX.

Match retour à ELEU.

### **SENIORS D7 – POULE E**

Rencontre 229188404 : US MONCHY BRETON (b) – US HAM EN ARTOIS (b)

1<sup>er</sup> forfait d'HAM EN ARTOIS.

MONCHY BRETON bat HAM EN ARTOIS par forfait 5/0.

Amende de 25€ à HAM EN ARTOIS.

Match retour à MONCHY BRETON.

### **COUPE ARTOIS FUTSAL**

Rencontre 53123251 : BARLIN FUTSAL (b) – OS. AIRE SUR LA LYS

Forfait d'AIRE.

BARLIN FUTSAL bat AIRE par forfait 5/0.

Amende de 25€ à AIRE.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

**La Présidente**

**Nathalie COCKENPOT.**



**Le Secrétaire**

**Marc TINCHON.**





## GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



---

**Réunion du :** vendredi 21 février 2025

---

**Présidente :** Mme Nathalie COCKENPOT -

---

**Présents :** MM. Jean Luc BERNARD – Jean Pierre CERER - Bernard DEJARDIN – Anthony RINGEVAL - Marc TINCHON -

---

Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.

### COUPES JEUNES - JOURNEE DU 1ER FEVRIER

#### **Coupe LEBAS U18 (4ème tour)**

Rencontre 53116291 : FC LILLERS / US GONNEHEM CHOCQUES

- Réserve d'avant match d'US GONNEHEM CHOCQUES pour le motif suivant : sur la qualification du joueur n° 12 de LILLERS Diallo Abdoulaye qui a donné une mauvaise date de naissance à l'arbitre lors du contrôle des licences.

- Réserve appuyée et confirmée, irrecevable car mal formulée ne pouvant être prise en considération.

- Réserve transformée en réclamation, recevable pouvant être prise en considération sur le n° 12 de LILLERS lors des vérifications des licences d'avant match par l'arbitre officiel ne connaissait pas sa date de naissance. Comme nous n'avons pas de véritable preuve sur son identité nous appuyons nos réserves sur sa qualification et ou sa participation pour ce match.

- La Commission, après les lectures des rapports de la déléguée du District et de l'arbitre confirmant que le joueur correspond bien à la photo sur sa licence, que l'ordonnance émanant du substitut de la procureure de la République mentionnant la date de naissance du joueur cité le 15 mai 2008 (U17) et qu'après consultation de la F.F.F. qui précise qu'aucun point des Règlements Généraux ne mentionne que l'arbitre peut demander la date de naissance des joueurs, rejette cette réclamation et homologue la rencontre sur le résultat acquis sur le terrain.

FC LILLERS / US GONNEHEM CHOCQUES : 4 – 0.

FC LILLERS qualifié.

Droits conservés.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les matchs de coupe ou brassage) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de **110 euros** (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

**La Présidente**  
**Nathalie COCKENPOT.**

**Le Secrétaire**  
**Marc TINCHON.**



## GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



---

**Réunion du :** Restreinte du lundi 25 février 2025

---

**Présidente :** Mme Nathalie COCKENPOT -

---

**Présents :** MM. Bernard DEJARDIN – Marc TINCHON -

---

Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.

### JOURNEES DU 1ER FEVRIER – COUPES JEUNES

#### Coupe ARTOIS U13 (2ème tour) PLATEAU à ROUVROY avec les équipes d'OC COJEUL – AAE DOURGES – JS ECOURT – US ROUVROY

Réserve de COJEUL sur l'équipe de ECOURT SAINT QUENTIN car ils étaient 9 licenciés et le règlement en impose 10 minimum.

Réserve appuyée et confirmée, recevable pouvant être prise en considération.

La Commission, après consultation de la Commission FOOT ANIMATION qui précise que le règlement (voire feuille de match) impose un nombre de 10 joueurs minimum, élimine la J.S. ECOURT SAINT QUENTIN par pénalité, et, **qualifie l'O.C. COJEUL pour le prochain tour.**

Droits remboursés.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les matchs de coupe ou brassage) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de **110 euros** (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

**La Présidente**  
**Nathalie COCKENPOT.**

**Le Secrétaire**  
**Marc TINCHON.**



## COMMISSION FEMININES



### COUPES DES HAUTS DE FRANCE FUTSAL FEMININES

- Samedi 22 et dimanche 23 février à ARRAS se sont déroulées les finales régionale futsal U15F - U18F et séniors.
- Bravo aux équipes Artésiennes vainqueures de l'édition 2024/2025 : victoire Historique ! NOEUX les MINES en U18F - BETHUNE ESSARS FUTSAL en Séniors.
- La commission féminine félicite l'ensemble des équipes de l'Artois qui se sont qualifiées pour ces finales, en U15F BETHUNE ESSARS FUTSAL et HINGES, en U18F NOEUX les MINES, en séniors BETHUNE ESSARS FUTSAL et VERMELLES.

### CHAMPIONNAT SENIORS A 8

Poule A journée 1.1

- le match : RC Vaudricourt / AS Auchy non joué pour terrain impraticable est reporté au 1er juin 2025

### COUPE ARTOIS A 11 CHALLENGE EVELYNE BAUDUIN

Les qualifiées pour les 1/4 de finales : FCF HENIN (b) - US BIACHE - FC DAINVILLE - US VERMELLES - US NOYELLES sous LENS - US Chts AVION - UC DIVION - FC LA ROUPIE

### CHALLENGE U13F PITCH 2 EME TOUR

- Le 2ème tour du Festival Pitch U13F s'est déroulé le samedi 8 février 2025.

Classement à l'issus du second tour

Site de COURRIERES

- 1<sup>er</sup> : RC LENS – 15 points – défi : -26'
- 2eme : BETHUNE STADE – 12 points – défi : 48'
- 3eme : O. LIEVIN – 6 points – défi : 33'
- 4eme : FCF HENIN – 4 points – défi : 35'
- 5eme : UC DIVION – 4 points – défi : 36'
- 6eme : AS COURRIERES – 2 points – défi : 1'

Site de BEUVRY

- 1<sup>er</sup> : US VERMELLES – 15 points – défi 1,35'
- 2eme : ES ANZIN – 12 points – défi : 1,45'
- 3eme : OS AIRE – 5 points – défi : 2,3'
- 4eme : US BEUVRY – 4 points – défi : 1,52'
- 5eme : FC SERVINS – 4 points – défi : 2,5'
- 6eme : ASSB OIGNIES – 2 points – défi : 1,47'

- Après vérification des résultats, les 8 équipes qualifiées pour la finale du festival Pitch le 5 avril 2025

Poule A.

RC LENS – BETHUNE STADE – O. LIEVIN – FCF HENIN (b)

Poule B

US VERMELLES – ES ANZIN – OS AIRE – US BEUVRY

**La Présidente de la Commission :**  
**Micheline GOLAWSKI.**

**La Secrétaire de la Commission :**  
**Delphine BRESA.**



## COMPETITIONS FOOTBALL ANIMATION



---

**Réunion du :** Mercredi 19 février 2025 (de 18 heures 15 à 20 heures)

---

**Présents :** MM. Alain DELHAYE (président) – Didier CLAY (secrétaire adjoint) – Makhloufi REBATTACHI (CTD) - Antoine VANNIEUWENHUYSE (CTD) -

---

**Clubs présents :** OS AIRE – BETHUNE STADE – US BIACHE – O. LIEVIN – US VERMELLES – US VIMY – US ST POL –

---

### 1/ Information sur le cahier des charges pour accéder en U14 LIGUE

- a) Présentation du cahier des charges (version 2023-2024). Il n'y a pas à ce jour (19 février 2025) de parution au niveau de la ligue des Hauts de France ni de modification ou autres informations.
- b) Points de vigilance au niveau de la structuration du club et des critères sportifs.

A noter que Didier CLAY, se rapprochera de la Commission Régionale Jeunes afin d'avoir des éléments de réponse concernant les questions que se posent les clubs au sujet du cahier des charges U14 Ligue.

### 2/ Informations concernant le Finale de District du Festival U13 Pitch le samedi 5 Avril à BULLY LES MINES.

- a) Les 16 qualifiés garçons : OS AIRE – FA ARRAS – CS AVION – AS BEURAINS – STADE BETHUNE – US BIACHE – CARABINIERS BILLY-MONTIGNY – ES BULLY – ES HAINES - UAS HARNES – OLYMPIQUE LIEVIN – US NOEUX – US NOYELLES SOUS LENS – US SAINT POL – US VERMELLES et US VIMY.
- b) Les 8 qualifiées filles : OS AIRE – ES ANZIN – STADE BETHUNE – US BEUVRY – FCF HENIN – RC LENS - OLYMPIQUE LIEVIN et US VERMELLES.
- c) Une réunion d'accueil des clubs qualifiés est prévue le lundi 17 mars à 18 heures à HAINES.

### 3/ Proposition d'expérimentation aux 6 clubs de D1 groupe A :

Lors des matches retour de la poule A pour la phase 2 (à compter du 1er mars) nous proposerons une pratique en foot à 11 au lieu de 8, l'objectif étant de préparer les jeunes au passage au foot à 11. Cette expérimentation est proposée par les Techniciens et répond aux demandes des clubs.

### 4/ Questions diverses :

Les membres du District ont échangé avec les participants sur l'aspect sportif du cahier des charges U14 Ligue où l'aspect des résultats sportifs des U13 lors des critères n'est plus pris en compte dans le cahier des charges de même pour le Festival U13 où lors de la finale le jeu ne représente que 70 minutes de jeu avec un effectif de 12 joueurs à faire jouer au moins 50% ce qui restreint le temps de jeu par joueur.

**Le Secrétaire de séance :**  
**Didier CLAY**



## **TOURNOIS et RASSEMBLEMENTS HOMOLOGUES**



**22 février 2025**  
**22 février 2025**  
**23 février 2025**

USSM LOOS  
ES VENDIN  
USSM LOOS

U6/U7 – U8/U9  
U13  
U10/U11 – U12/U13